

4.1.3. LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT EN FONCTION DES 5 AXES DE TRAVAIL

La stratégie de développement a émergé suite aux groupes de travail et à la réflexion menée avec la CLDR. Elle comporte 4 objectifs de développement qui répondent aux grands enjeux du territoire identifiés dans le diagnostic partagé. Un objectif transversal lié à la gouvernance figure également dans la stratégie.

| Défi | Objectifs de développement | Effets multiplicateurs |
|--|--|--|
| La Bruyère, la convivialité dans la tradition et la modernité | Axe - Développement économique : Objectif - Assurer un développement économique en phase avec le caractère rural | Valoriser et développer les ressources du territoire communal |
| | | Attirer de nouvelles activités économiques en lien avec les besoins locaux |
| | | Initier des partenariats avec des pôles économiques avoisinants |
| | Axe - Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement : Objectif - Préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial | Gérer et améliorer la qualité environnementale du territoire |
| | | Développer une vision prospective et dynamique du territoire |
| | | Aménager des espaces publics intégrés, pour tous et de manière concertée |
| | | Soutenir la création de logements pour toutes les générations |
| | Axe - Mobilité : Objectif - Donner une place à tous les modes de déplacements | Permettre à chacun de rallier les différents pôles en toute sécurité |
| | | Créer un circuit de liaisons lentes inter villages |
| | | Favoriser les alternatives à la voiture individuelle |
| | Axe - Dynamisme socio-culturel : Objectif - Renforcer le plaisir de vivre ensemble à La Bruyère | Améliorer les services aux personnes |
| | | Permettre le développement d'activités intergénérationnelles |
| | | Mettre en valeur les atouts associatifs, sportifs, culturels et patrimoniaux |
| | Objectif transversal | Effets multiplicateurs |
| | Axe - Gouvernance : Objectif - Affirmer l'inscription de la gouvernance communale dans les enjeux du développement rural durable | Asseoir le rôle exemplatif de l'Administration communale en matière de développement durable |
| | | Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux gestes durables |
| | | Etablir une communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire |

Assurer un développement économique en phase avec le caractère rural

>> Objectif : développement économique

Éléments déterminants

La Bruyère est une commune avec un fort caractère résidentiel. Le taux d'emploi des habitants de la commune est relativement élevé. Beaucoup de personnes travaillent à l'extérieur. Cet objectif vise à soutenir l'activité existante. Les PME sont parfois à l'étroit dans le cadre villageois et souhaiteraient continuer à se développer en restant à La Bruyère. De nouvelles activités économiques peuvent voir le jour sur le territoire. Le tourisme d'un jour pourrait générer des retombées économiques intéressantes. Il existe également des producteurs locaux qui gagneraient à être plus connus pour étendre leurs activités.

Cet objectif vise également à créer des synergies avec les 2 zones d'activités économiques à proximité. Cela pourra permettre des gains en matière de mobilité et éventuellement offrir de nouvelles perspectives d'emploi aux Bruyétois.

Effets multiplicateurs

- Valoriser et développer les ressources du territoire communal
- Attirer de nouvelles activités économiques en lien avec les besoins locaux
- Initier des partenariats avec des pôles économiques avoisinants

Préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial

>> Objectif : aménagement du territoire, cadre de vie et environnement

Éléments déterminants

La pression foncière à La Bruyère est très importante. De nouveaux habitants arrivent chaque année. L'accès au logement devient problématique pour les jeunes ménages. Les espaces publics sont des lieux à enjeux qui doivent rester des lieux de rencontre entre nouvelle et ancienne population, entre jeunes et anciens. Le territoire subit également une pression de type environnementale. L'agriculture y est principalement de type extensif.

Cet objectif vise à concilier les différentes fonctions du territoire (résidentielle, agricole et habitat pour la faune et la flore) tout en gardant son caractère rural. Le territoire est composé en différents pôles qui permettront de structurer l'action : un pôle administratif autour de la maison communale (Rhisnes), un pôle culturel autour de la bibliothèque et du syndicat d'initiative (Meux), un pôle sportif avec le futur centre sportif (Emines) et les 2 gares et leurs quartiers.

Effets multiplicateurs

- Gérer et améliorer la qualité environnementale du territoire
- Développer une vision prospective et dynamique du territoire
- Aménager des espaces publics intégrés, pour tous et de manière concertée
- Soutenir la création de logements pour toutes les générations

Donner une place à tous les modes de déplacements

>> Objectif : mobilité

Éléments déterminants

La Bruyère est dotée de 2 gares. Les villages de La Bruyère ont la particularité d'être disposés en couronne. Les transports en commun sont structurés sur un axe Nord-Sud. Il est très difficile de se déplacer de l'Ouest à l'Est autrement qu'en voiture. Il y a peu d'aménagements pour les modes doux. Les jeunes et les personnes ne possédant pas de voiture sont en demande de solutions de mobilité alternatives. La voiture est reine sur le territoire. Aux entrées et sorties d'écoles, il y a de gros problèmes de mobilité et de stationnement.

Cet objectif vise à inscrire le territoire dans une logique de mobilité douce et en diminuant la pression automobile. Cet objectif est fortement en lien avec l'objectif aménagement du territoire, cadre de vie et environnement et avec le redéploiement des 2 gares et des quartiers avoisinants.

Effets multiplicateurs

- Permettre à chacun de rallier les différents pôles en toute sécurité
- Créer un circuit de liaisons lentes inter villages
- Favoriser les alternatives à la voiture individuelle

Renforcer le plaisir de vivre ensemble à La Bruyère

>> Objectif : dynamisme socio-culturel

Éléments déterminants

De nombreuses associations sont actives sur le territoire. La Bruyère s'est fortement développée ces dernières années. Toutefois il y a un sentiment d'une difficulté à recruter de nouveaux bénévoles et d'impliquer les nouveaux habitants dans la vie locale.

Cet objectif vise à compléter les infrastructures existantes afin de proposer d'avantage de lieux de rencontres et d'y accueillir des activités intergénérationnelles. Il vise également à relancer une dynamique associative afin d'y intégrer tous les habitants de La Bruyère désireux de s'investir.

Effets multiplicateurs

- Améliorer les services aux personnes
- Permettre le développement d'activités intergénérationnelles
- Mettre en valeur les atouts associatifs, sportifs, culturels et patrimoniaux

Affirmer l'inscription de la gouvernance communale dans les enjeux du développement rural durable

>> Objectif transversal

Éléments déterminants

L'ODR a permis à la Commune de s'inscrire dans une démarche de développement durable. Cet objectif a pour ambition de permettre aux services communaux de travailler dans une dimension plus transversale. La nouvelle administration communale permettra un fonctionnement optimisé et plus durable en y associant les citoyens. Cet objectif vise également à développer la communication vis-à-vis des citoyens afin qu'ils puissent d'avantage s'investir dans la vie démocratique locale.

Effets multiplicateurs

- Asseoir le rôle exemplatif de l'Administration communale en matière de développement durable
- Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux gestes durables
- Etablir une communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire